

Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028



Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Mathieu BREMAUD

Service Habitat

6 rue du Tourniquet

85 500 LES HERBIERS

Tel : 02 51 66 82 27

mathieu.bremaud@paysdesherbiers.fr

Le PLUiH du Pays des Herbiers a été approuvé le 15 février 2023.
Le volet Habitat est composé de 12 nouvelles actions (voir ci-dessous).

LES THEMATIQUES

Thème	Actions ciblées par la CCPH	
	N°	Nom
Accueillir de nouveaux ménages par une offre de logements suffisante, adaptée et diversifiée	1	Construire une stratégie foncière
	2	Accompagner les opérations exemplaires et/ou en renouvellement urbain
	3	Aider à l'accession sociale à la propriété
Maintenir des bonnes conditions d'habitat des ménages par la valorisation des logements existants	4	Mettre en place des dispositifs de rénovation et d'adaptation des logements en lien avec la revitalisation des centres-bourgs et des centres villes
	5	Sortir les logements de la vacance structurelle
	6	Lutter contre le mal-logement
Accompagner les parcours résidentiels des publics spécifiques	7	Faciliter l'accès à une offre en logement et en hébergement suffisante pour les jeunes, les saisonniers et les salariés
	8	Répondre aux besoins d'adaptation et de logements adaptés pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap
	9	Garantir un accès au logement aux personnes modestes
	10	Répondre de manière adaptée aux besoins en logement des ménages en situation d'urgence
Prolonger les dispositifs de la politique de l'habitat	11	Consolider les partenariats et améliorer la communication pour la bonne mise en œuvre des objectifs du POA
	12	Renforcer la gouvernance et les outils pour faire vivre la politique de l'habitat